



« La réussite des paysans en AMAP :  
premiers éléments de compréhension  
en vue de l'acquisition de références»

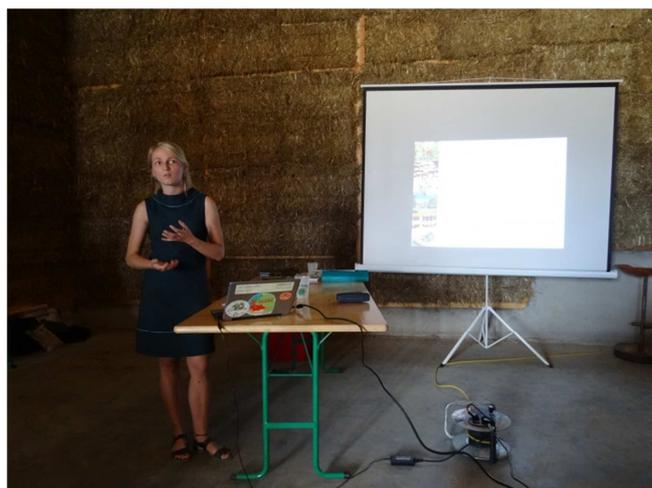
Mouvement  
Inter-Régional  
des AMAP

les amap  
de provence  
RÉSEAU RÉGIONAL DU MIRAMAP

*Compte-rendu du séminaire de restitution  
- 6 juin 2015 à Barceilonnette (05) -*

Le 6 juin 2015, une soixantaine d'Amapien-ne-s et Paysan-ne-s en AMAP se sont retrouvés chez Grégoire Delabre (Barceilonnette – Hautes-Alpes) pour un week-end annuel sur la ferme. Dans le cadre de cet événement, le réseau régional *Les AMAP de Provence* a présenté les résultats d'une étude menée durant le premier semestre de l'année sur la réussite des Paysans en AMAP.

Vous trouverez dans les pages suivantes la présentation ainsi que le compte-rendu des échanges qui ont suivi. Ce temps de débat a été particulièrement riche grâce à la présence d'Amapien-ne-s mais également de six paysans-conseils, de membres du Comité de Pilotage du réseau ainsi que de chercheurs.






# LA RÉUSSITE DES PAYSANS EN AMAP

**Présentation des premiers éléments  
de compréhension  
en vue de l'acquisition de références  
sur les paysans en AMAP**






## Sommaire

- Contexte
- Présentation de l'échantillon
- Etude de la réussite des paysans en AMAP
- L'acquisition de références





## ° CONTEXTE

## Le projet du réseau régional *Les AMAP de Provence*

- Constat : « *Paysan, c'est un métier, paysan en AMAP, c'est un métier en plus* »
- Enjeu : professionnaliser l'accompagnement des paysans en AMAP

➔ Le projet : **constitution d'un réseau de paysans-conseils**  
 Objectif : favoriser les liens entre paysans, structurer les échanges sur le métier et capitaliser les informations

<p>Axe 1 Evaluation participative</p>	<p>Axe 2 Formations et tutorats</p>	<p>Axe 3 Capitalisation des connaissances</p>
---	---	---

les amap de provence



## Collaboration et mutualisation avec le MIRAMAP

« Garantir l'éthique et la soutenabilité sociale, environnementale et économique des partenariats AMAP par la mobilisation des Systèmes Participatifs de Garantie »

→ Etat des lieux des initiatives d'amélioration des pratiques dans les réseaux d'AMAP

```

graph LR
    A["CAPITALISER : les initiatives dans /des Réseaux :  
ACCOMPAGEMENT DES PARTENARIATS & DES PAYSANS EN AMAP"] --> B["Analyser, formaliser"]
    B --> C["Échanger/construire collectivement"]
    C --> D["Valoriser et Proposer"]
    D --> E["Poursuivre les travaux en 2015... une recherche-action sur la soutenabilité des partenariats AMAP ?"]
  
```



## Reformulation de la demande

Comment se lancer dans l'acquisition de références ?

Des références sur quoi ? ...

... → Des fermes qui ont réussi ?

Question : qu'est ce que la réussite d'un paysan en AMAP ?



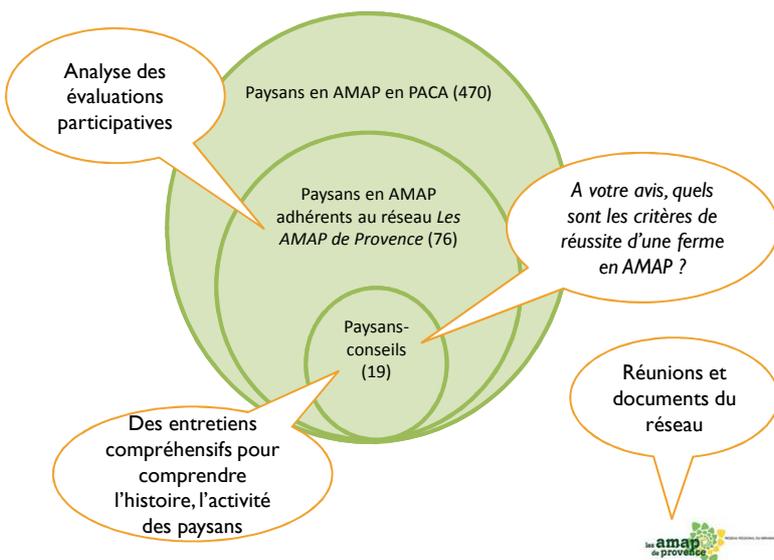


## Objectifs

- Connaître les parcours des paysans-conseils
- Comprendre ce qu'est la réussite de leur point de vue
- Identifier les facteurs de réussite
- Avoir un premier aperçu des échecs
- **Cerner les besoins en références et proposer des pistes d'action**




## Méthodologie et approche



Analyse des évaluations participatives

Paysans en AMAP en PACA (470)

Paysans en AMAP adhérents au réseau Les AMAP de Provence (76)

A votre avis, quels sont les critères de réussite d'une ferme en AMAP ?

Paysans-conseils (19)

Des entretiens compréhensifs pour comprendre l'histoire, l'activité des paysans

Réunions et documents du réseau





## Biais méthodologiques - précisions

- Entretiens individuels :
  - échantillon non représentatif
  - entretiens parfois incomplets
  - subjectivité des réponses
  - analyse des représentations sociales
- Deux sortes de tensions :
 

Entre éléments quantitatifs et éléments qualitatifs

Produire des références chiffrées  
Prendre en compte des critères qualitatifs

Entre vision thématique et vision systémique

Avoir des éléments utilisables sans être contextualisés  
Adopter une lecture systémique

 les amap de provence



## ° PRÉSENTATION DE L'ÉCHANTILLON



## Données générales (1/2)

- Qui sont-ils ?
  - 10 maraîchers
  - 2 arboriculteurs
  - 5 éleveurs
  - 2 apiculteurs
- Les critères pour être paysan-conseil ou paysanne-conseil :
  - des pratiques agricoles performantes au regard de la Charte des AMAP
  - une bonne capacité de communication
  - des partenariats AMAP réussis
  - une bonne connaissance de la Charte des AMAP et du mouvement des AMAP
  - des liens réguliers avec le réseau régional




## Données générales (2/2)

- Quelques caractéristiques de l'échantillon :
  - Installation :
    - Date : entre 1978 et 2010
    - Profils : néo-ruraux - techniciens agricoles - fils d'agriculteurs
    - Des femmes, des hommes, des projets de couple (11)
  - Liens avec les AMAP :
    - De 1% à 100% du CA total provenant des AMAP
    - 25 à 650 contrats AMAP - 1 à 25 AMAP partenaires
  - Main d'œuvre : 1 à 6 personnes travaillant sur la ferme





## Des typologies (1/2)

Typologie des installations agricoles :

- les fils d'agriculteurs qui reprennent la ferme familiale pour la redynamiser (3/19)
- les néo-ruraux qui s'installent à tâtons, pour essayer (2/19)
- les techniciens agricoles pour qui le désir d'être agriculteur s'est concrétisé (4/19)
- les paysans installés dès leur jeunesse, par vocation (6/19)
- ceux qui décident de devenir paysan tardivement (4/19)




## Des typologies (2/2)

Typologie des entrées en AMAP :

- l'entrée en AMAP « sauvetage » (4/19)
- l'entrée en AMAP « et si j'essayais moi aussi » (6/19)
- l'entrée en AMAP « intégrée dans le projet d'installation » (6/19)
- l'entrée en AMAP comme « moteur de redynamisation de la ferme » (3/19)





# ETUDE DE LA RÉUSSITE DES PAYSANS EN AMAP



## La représentation de la réussite selon les paysans-conseils

**Les dimensions de la réussite d'un paysan en AMAP selon les paysans-conseils**

- La satisfaction des clients (8)
- La performance technico-économique (1)
- La pérennité (4)
- Le revenu (11)
- Le bien-être (16)  
(assuré par la reconnaissance, la qualité de vie, le soutien, le sentiment de faire quelque chose d'utile, la satisfaction du métier en lui-même)





## La réussite des paysans en AMAP

- Des composantes souvent spécifiques au partenariat AMAP : les sources de bien-être
- Pas forcément calquée sur les principes de la charte :
  - Le prix équitable ?
  - Les pratiques agro écologiques ?
- Performance technico-économique ?
  - Peu abordée dans les entretiens individuels
  - Avoir des indicateurs technico-économiques : une demande des paysans conseils...




## Des indicateurs technico-économiques ?

- L'exemple des maraîchers

Paysan	Paniers (50x15)/ETP	Paniers (50x15)/Ha	ha/ETP
A	86	67	1.3
B	92	77	1.2
P	57	62	0.9
N	70	63	1.1
I	63	74	0.9
J	84	53	1.6
K	43	64	0.7
C	100	86	1.2
D	22	56	0.4
E	48	170	0.3
<b>Médiane</b>	<b>67</b>	<b>66</b>	<b>1.0</b>
<b>Minimum</b>	<b>22</b>	<b>53</b>	<b>0.3</b>
<b>Maximum</b>	<b>100</b>	<b>170</b>	<b>1.6</b>

0,3 à 1,6 ha/ETP

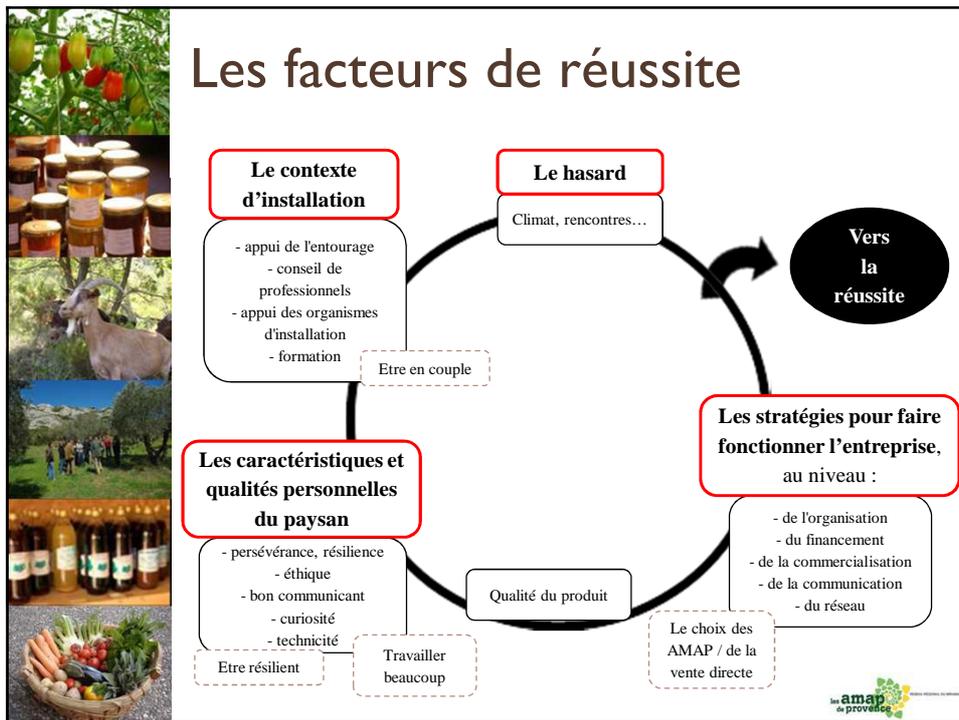
22 à 100 p/ETP

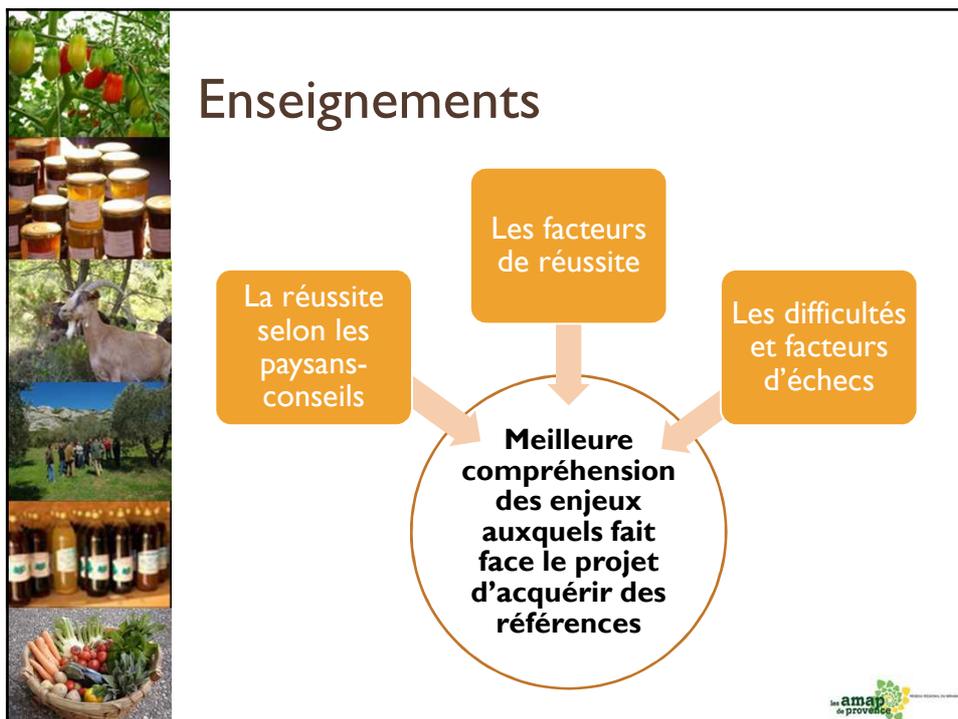
53 à 170 p/ha

**Légende :**

- Un « panier (50x15) » a un prix hebdomadaire de 15 euros et est livré pendant 50 semaines (approximation retenue pour permettre la comparaison entre les paniers, très différents, proposés par les paysans) ;
- ETP : Equivalent Temps Plein ;
- « Ha » : surface nette cultivée en maraîchage en hectares









## Quelques définitions

- « **Une référence** est une information mobilisable pour agir, explicite, exogène et contextualisée. Elle est construite pour une utilisation ciblée : elle doit donc être utile et comprise par son utilisateur en fonction de ses objectifs et repères propres. (RéfAB)
- **Un indicateur** est une valeur subjective qui a une signification synthétique et reflète à un moment donné une situation donnée... (d'après P. GIRARDIN – INRA)




## Cadrage des besoins

Besoins :

- 1) **Accompagner l'installation ou la pérennisation des fermes en AMAP**  
→ avoir des repères pour les porteurs de projet qui s'installent
- 2) **Avoir des chiffres à communiquer**

Productions ciblées : toutes productions





## Identification des utilisateurs

- Les paysans candidats : de quelles informations ont-ils besoin ?
- Les paysans déjà installés : quels sont les thèmes qui les intéressent ?

→ Nécessaire concertation avec les concernés

Réunions entre paysans candidats

Réunions entre paysans déjà installés

Réunions entre paysans-conseils

Réunions entre paysans en difficulté ?




## Quels indicateurs choisir ?

*Une base commune et des déclinaisons pour chaque groupe d'utilisateurs de ces références*

- Des typologies – sur quels critères ?
- Des indicateurs systémiques et/ou thématiques
- Proposition : utiliser/adapter des outils déjà existants :
  - Le diagnostic Agriculture Paysanne de la FADEAR
  - Les grilles SGP du réseau régional





## Les grilles SGP

Les grilles de SGP, une traduction de la “réussite” au regard de la charte ?

<p><b>Dimension « Relation à l'AMAP »</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- recherche de transparence</li> <li>- autonomie décisionnelle</li> <li>- disponibilité du paysan</li> <li>- information régulière</li> <li>- respect des contrats</li> </ul>	<p><b>Dimension sociale</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- respect des normes sociales</li> <li>- dimension humaine de la ferme</li> <li>- lien actifs avec les acteurs locaux</li> <li>- satisfaction des paysans</li> </ul>
<p><b>Dimension économique</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- définition d'un prix juste</li> <li>- autonomie financière</li> <li>- durabilité, transmissibilité</li> </ul>	<p><b>Dimension agro-environnementale</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- respect de la nature, des animaux, de l'environnement</li> <li>- autonomie technique</li> <li>- qualité des produits</li> <li>- formation continue</li> </ul>

Des indicateurs technico-économiques en plus ?




## Questions préalables

- Doit-on différencier les paysans 100% AMAP des autres ?
- Quels critères choisir pour l'établissement d'une typologie ?
- Comment prendre en compte le fait que certains paysans en AMAP ne mettent pas toujours en pratique les principes ou engagements de la charte des AMAP ?
- Quelle confidentialité des données ?
- Dans quelle mesure traduire les principes, engagements et objectifs mentionnés dans la charte, en indicateurs ?





## Propositions - résumé

- 1) Différencier les utilisateurs de ces références, pour mieux définir les besoins de chacun
 

Vigilance sur l'utilisation des références !
- 2) Définir l'approche à adopter : systémique et/ou thématique ?
- 3) Dans quelle mesure les outils déjà existants peuvent-ils être utilisés ?
- 4) Mutualiser avec d'autres réseaux tout au long de la réflexion
 

Etude des échecs à approfondir



# Temps d'échanges et points de discussion – Compte-rendu

## Le revenu des paysans en AMAP, le prix juste, l'équité des partenariats

Plusieurs personnes ont réagi aux propos concernant le principe d'équité mentionné dans la charte, et au fait que de nombreux paysans-conseils (10 sur 19) ne considèrent pas leur rémunération suffisamment juste.

### Perception des prix agricoles et du revenu du paysan

Quelques constats ont été faits à propos de la perception des prix des denrées vendues en AMAP, en particulier des légumes. L'exemple des laitues, dont le prix n'a pas augmenté dans la même proportion que le coût de la vie, a été cité. Ceci est à mettre en parallèle avec la baisse, depuis une soixantaine d'années, de la part du budget dédié à l'alimentation dans le budget global des ménages. Aujourd'hui, les consommateurs n'acceptent plus d'accorder une part importante de leurs dépenses à leur alimentation. Même si de plus en plus d'entre eux acceptent de payer plus cher pour des produits "bio", il semblerait qu'ils ne se déclarent pas prêts à dépasser le seuil de 20% plus cher que les produits conventionnels du supermarché.

Une maraîchère a noté que la perception du prix des légumes – autant de la part des amapiens que des paysans-conseils en AMAP – semble être basée non pas sur les coûts de revient réels, mais sur les prix pratiqués par les supermarchés (et obtenus par l'exploitation du travail de nombreuses personnes). Il est difficile de se détacher de cette représentation, même dans le cadre d'un partenariat AMAP qui recherche le prix juste et équitable. En outre, l'impression de "payer trois fois" les produits agricoles (au moment de l'achat, via la TVA et via les impôts puis la PAC) contribue à brouiller la visibilité d'un prix juste.

Quelle est cette juste rémunération ? L'étude a permis d'identifier que certains des paysans enquêtés avaient un revenu faible rapporté au temps de travail – 4 ou 6 € de l'heure – et donc largement inférieur au minimum légal horaire (9,22€ bruts de l'heure). Ces références (SMIC horaire, limite du temps de travail hebdomadaire à 35h, etc.) permettent de questionner la condition paysanne aujourd'hui, d'alerter et d'ouvrir le débat (certains paysans, chefs d'entreprise, employeurs, ne considèrent pas qu'être payés au SMIC soit une rémunération juste), mais sont à nuancer. En effet, un paysan s'est dit satisfait de sa rémunération et de l'adéquation qualité de vie/intérêt pour le métier/rémunération. Si le revenu a été mentionné comme étant une composante de la réussite, les paysans-conseils aspirent à plus (voire bien plus) que la valorisation économique de leur travail : l'éthique de leur métier, l'échange et le partage sont également sources de satisfaction.

### Modalités de fixation du prix de panier

Des questions ont été formulées par des amapiens : comment fixer le prix de panier, est-ce aux amapiens de le faire, au paysan, au deux en concertation<sup>1</sup> ? Où tracer la limite entre transparence et ingérence ?

Par rapport aux maraîchers en particulier, plusieurs interventions ont souligné la difficulté d'établir un prix de panier. La diversité des légumes cultivés et les importantes variations d'une ferme à l'autre, par exemple en termes de rendement et donc de coûts de revient, rendent la tâche fastidieuse. En effet, les paysans devraient calculer eux-mêmes leur temps de travail puis le répartir sur chaque variété, pour avoir précisément le coût de revient de tel ou tel légume. Pourtant, ce serait peut-être là une façon de déconstruire cette représentation des prix du supermarché comme référence des prix des denrées.

Si les prix pratiqués sont effectivement injustes au regard du travail du paysan, l'augmentation sera-t-elle acceptée par tous ? La forte probabilité de refus, qui entraînerait des départs d'amapiens, dans une période critique où les AMAP peinent à

---

<sup>1</sup> Rappelons que, d'après la Charte des AMAP (mars 2014), le paysan s'engage à "déterminer en toute transparence avec les amapien-ne-s un prix forfaitaire stable, garanti et équitable sur la durée du contrat".

maintenir un nombre stable de contrats, sera un frein à cette augmentation du prix de panier. Un travail de pédagogie est indispensable pour accompagner le changement des représentations à ce sujet.

## L'enjeu d'éducation populaire

Une personne a rappelé que l'éducation populaire est l'un des cinq principes de la charte des AMAP. En effet, le mouvement a besoin de construire un discours pédagogique autour de l'éthique des AMAP, en particulier pour mieux sensibiliser aux enjeux d'équité.

Mais d'autres sujets seraient à porter au travers de ce travail de communication : un amapien a soulevé la perte de compétences culinaires des générations actuelles et futures. L'importance de savoir cuisiner est capitale en AMAP – certains paysans prennent cette mission à coeur, mais c'est surtout aux amapiens les plus aguerris que revient cette tâche. Deux citations ont été dites :

« *Cuisiner, c'est résister* »

« *Manger est un acte agricole* », mots de Wendel Berry, poète-paysan du Kentucky

## La réussite des paysans en AMAP

Il est apparu que les relations entre les différents facteurs de réussite n'étaient pas assez mises en avant. Maintenant que ce travail a permis de dégager les premières tendances générales, il serait possible d'approfondir l'approche multifactorielle pour mieux expliquer la réussite des paysans en AMAP.

Sur un tout autre registre, certains participants ont réagi au temps de travail et au revenu horaire des paysans-conseils. Un amapien demande si, dans l'échantillon étudié, il existe des paysans qui travaillent non pas 70 heures par semaine mais 40 ou 50 heures, pour une rémunération supérieure ou égale au SMIC horaire, et qui sont satisfaits de leur revenu. Bien que l'analyse n'ait pas été basée sur ces critères, il apparaît que certains paysans répondent effectivement à cette description. Cette question reflète une certaine vision de la réussite – ne pas travailler excessivement, toucher la rémunération minimum légale pour les salariés, et en être satisfait – qui peut être questionnée ou complétée par d'autres composantes.

## Les échecs

Il a été demandé des chiffres plus précis sur le nombre de paysans qui échouent chaque année. Cela a reposé la question de la définition des échecs (est-ce une personne qui arrête l'activité ? Qui arrête un partenariat AMAP ? Qui est en grande difficulté ?) et de leur difficile quantification : aujourd'hui, cela se fait sur la base des AMAP qui déclarent au réseau régional le changement de paysan.

## L'acquisition de références

Une personne a demandé sur quel échantillon se fera l'acquisition de références (les 76 paysans adhérents au réseau régional ou les 510 commercialisant en AMAP). C'est effectivement une des questions auxquelles il faudra répondre avant de lancer un tel chantier.

En ce qui concerne les indicateurs qui seront choisis, une amapienne a demandé un avis sur la pertinence de la grille SGP (Système de Garantie Participative) utilisée en PACA lors des évaluations participatives : pourrait-elle constituer une base d'indicateurs pour les références ? Elle semble en effet être un reflet fidèle à la charte, mais la comparaison avec les pratiques d'autres réseaux serait intéressante (le MIRAMAP travaille sur ce thème) : elle permettrait peut-être de l'enrichir avec des questions techniques et économiques. Il faut toutefois souligner la difficulté d'obtenir certaines réponses de la part des paysans à certaines questions économiques jugées "sensibles". D'après les retours d'expérience des structures partenaires, c'est en construisant l'outil d'acquisition de références avec les paysans – avec les bénéficiaires du dispositif – que l'on s'assure de leur participation.